



HAL
open science

Les caractéristiques des comités d’audit : Déterminants de la performance financière et de la qualité informationnelle ?

Ilyass Chaker

► To cite this version:

Ilyass Chaker. Les caractéristiques des comités d’audit : Déterminants de la performance financière et de la qualité informationnelle ?. 43e Congrès annuel de l’AFC, Association Francophone de Comptabilité, May 2022, Bordeaux, France. <hal-03680709>

HAL Id: hal-03680709

<https://hal.science/hal-03680709v1>

Submitted on 29 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les caractéristiques des comités d'audit : Déterminants de la performance financière et de la qualité informationnelle ?

Par

Ilyass CHAKER, Doctorant, Université de Tours – VALLOREM (VAL de LOire REcherche en Management), ilyass.chaker@etu.univ-tours.fr

Résumé : La prolifération des scandales financiers durant les dernières décennies a semé les doutes quant à la qualité de l'information comptable et à la performance financière. Cela a engendré en retour une codification plus accrue des règles de bonne gouvernance. Elles obligent, désormais, la mise en place des comités d'audit au sein des firmes faisant appel à l'épargne publique.

Le comité d'audit, en tant qu'organe consultatif qui émane du conseil d'administration, a pour mission d'améliorer la qualité de l'information comptable ainsi que la performance financière.

Notre travail ambitionne d'expliquer par le biais d'une étude quantitative, basée sur un échantillon composé de 89 sociétés non-financières du SBF 120 durant la période 2015-2018, l'effet des caractéristiques des comités d'audit (indépendance, expertise, implication, taille, diversité du genre) sur la qualité de l'information comptable ainsi que la performance financière des organisations.

Nous montrons que la taille des comités d'audit impacte négativement la qualité de l'information comptable, tandis que l'indépendance des administrateurs des comités d'audit influence négativement la performance financière des organisations.

Mots clés : Comité d'audit – Gouvernance d'entreprise – Qualité de l'information comptable et financière – Performance financière

Abstract: The proliferation of financial scandals over the past decades has spread doubts upon the quality of financial information and financial performance, leading in return to a greater codification of the rules of good governance which now require the establishment of audit committees within firms calling on public savings.

The audit committee which is as an advisory body emanates from the board of directors and is in charge of improving the quality of accounting information as well as financial performance.

Our work aims to explain through a quantitative study, based on a sample of 89 non-financial companies from the SBF 120 during the period 2015-2018, the impact of the characteristics of audit committees (independence, expertise, involvement, size, gender diversity) on the quality of information, as well as the financial performance of organizations.

Our investigation supports that the size of the audit committee negatively impacts the quality of financial information, while the independence of the audit committee members negatively influences the financial performance of organizations.

Key words: Audit committee – Corporate governance – quality of accounting and financial information – Financial performance

1 Introduction

Le comité d'audit est une émanation du conseil d'administration, il est le prolongement de son action pour assurer la discipline au sein de l'organisation et « *accroître la crédibilité des états financiers audités, assister le conseil d'administration dans ses responsabilités sur la qualité de l'information en lui permettant de mieux superviser le processus d'audit et protéger l'indépendance des auditeurs internes et externes* » (Piot 2005, p.173).

Les comités d'audit ont refait surface avec les retentissants scandales financiers (dont le scandale Enron, Vivendi, Parmalat...) qui ont violemment secoué le monde des affaires durant la fin XX^e siècle ainsi que le début du XXI^e siècle (Merle 2017), donnant lieu à plusieurs débats sur les dysfonctionnements et lacunes des organes de gouvernance (Schwarcz 2002).

Les comités d'audit ont dès lors commencé à prendre une place centrale dans la gouvernance d'entreprise (Compernelle 2010) et à contrôler les actions des dirigeants, alors qu'à l'origine cette mission incombait au conseil d'administration (Carcello et al. 2002 ; Turley et Zaman 2004). Cette délégation de mission constitue en soi une réponse à la demande de la transparence de l'information (Pesqueux 2000). Le comité d'audit permet, en sus, de remédier aux différentes scléroses des conseils d'administration du fait de leur complaisance avec les dirigeants, ce qui implique la mise en péril de leur objectivité et impartialité.

Le comité d'audit est « *le maillon critique de la chaîne de production et de diffusion de l'information financière* » (Atek-Boumaza 2016, p.22). Sa contribution à l'amélioration de la qualité de l'information comptable et de la performance financière (Rahmat et al. 2009), notamment grâce à ses caractéristiques intrinsèques, a fait l'objet de plusieurs controverses (Johl 2013 ; Tarabay 2016).

Aujourd'hui, l'institution du comité d'audit est devenue obligatoire au sein des sociétés cotées après l'entrée en vigueur de la Sarbanes-Oxley Act en 2002 aux Etats-Unis. Cette obligation a été transposée en Europe grâce à la Directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés, puis par le code de commerce français. Ses missions de communication, de planification et de surveillance du processus du reporting financier, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de l'efficacité de la gestion des risques, de l'audit interne et externe ainsi que leur indépendance ont été renforcés sous l'égide de la Directive européenne 2014/56/UE transposée dans le droit français le 17 mars 2016.

La mise en place constante d'un cadre juridique et réglementaire des comités d'audit et la publication de bonnes pratiques pour l'amélioration de leur gouvernance démontrent l'importance que revêt cet organe de gouvernance tant sur le plan juridique que sur le plan académique (Atek-Boumaza 2016).

Le comité d'audit est un sujet hybride (Atek-Boumaza 2016) qui est devenu « *le rouage essentiel de gouvernement d'entreprise* » (IFACI 2002) au cœur des préoccupations des législateurs et normalisateurs comptables. De même, plusieurs rapports professionnels ont vu le jour pour améliorer l'efficacité des comités d'audit et remédier aux problèmes d'asymétrie d'informations (Thiéry-Dubuisson 2002).

Dans le cadre français, les recherches qui étudient l'impact des caractéristiques du comité d'audit sur la qualité de l'information comptable sont très rares et encore plus rarissimes celles qui s'intéressent à l'impact qu'exercent ces premiers sur la performance financière. Johannes

(2020) dénombre sept études empiriques dans le contexte français sur la période 2007-2018 uniquement, et dont l'objectif était d'étudier la relation entre les administrateurs et les acteurs du processus du reporting financier, ne traitant que de l'indépendance et de l'expertise du comité d'audit. Globalement, les travaux ayant analysé les caractéristiques des comités d'audit en France sont pour l'heure peu nombreux. Leur étude devient dès lors capitale.

Partant de ces considérations, notre étude tentera d'apporter un élément de réponse à la problématique suivante : **Quel est l'effet des caractéristiques du comité d'audit sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière ?**

Notre travail se singularise par rapport aux travaux antérieurs. En effet, parmi les cinq caractéristiques du comité d'audit analysées, l'influence de la diversité du genre sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière des entreprises a été peu étudiée dans le contexte Français.

Nos résultats suggèrent que l'indépendance du comité d'audit et l'endettement financier de l'entreprise diminuent sa performance financière. En outre, les tailles du comité d'audit et de l'entreprise impactent négativement la qualité de l'information comptable. L'apport de notre travail réside dans l'intérêt qu'il suscite auprès des pouvoirs législatifs et réglementaires mais aussi des autorités des marchés financiers, lors de l'adoption des textes normatifs relatifs à la composition des comités d'audit.

La structure de la présente communication est la suivante, nous présenterons dans un premier temps la revue de littérature qui se rapporte à l'impact des caractéristiques des comités d'audit sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière. Nous dévoilerons notre méthodologie dans un second temps, pour nous consacrer dans un troisième temps à la présentation des résultats et à la discussion.

2 Revue de littérature relative aux caractéristiques des comités d'audit et développement des hypothèses

2.1 De l'indépendance des membres du comité d'audit

D'après DeZoort et al. (2002, p.43), « *un comité d'audit efficace doit être constitué de membres compétents et bien qualifiés dont la majorité sont indépendants dans le but de défendre les intérêts des parties prenantes, d'assurer la fiabilité de l'information financière, la robustesse du contrôle interne et de manager les risques par le biais de la mise en place de mécanismes de surveillance diligente* ».

Un administrateur indépendant, selon le rapport Viénot II (1999, p.17), est un administrateur qui n'entretient « *aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, ou avec sa direction, ou son groupe qui puissent compromettre l'exercice de sa liberté de jugement* ».

L'indépendance des membres du comité d'audit représente un véritable gage de confiance. Selon Abbott et al. (2004), l'indépendance des administrateurs des comités d'audit opère une véritable muraille de Chine entre leurs intérêts personnels et les intérêts propres à l'organisation. L'indépendance permet donc de limiter le risque de complaisance et d'asymétrie informationnelle.

En raison du fait que les membres du comité ne sont pas liés au management, l'indépendance des membres des comités d'audit concourt à l'émission d'une opinion libre de tout biais ou influence en présence de pressions ou en cas de désaccord sur les règles comptables à appliquer (Abbott et al. 2004). Cela se traduira par la mise en place d'un contrôle interne plus robuste (DeZoort et al. 2002 ; Klein 2002) et d'un processus du reporting financier plus sûr (Ali Zarai et Bettabai 2007), ce qui endiguera les éventuelles tentatives de gestions opportunistes des résultats (Bradbury et al. 2004 ; Davidson et al. 2005) et améliorera en retour la performance financière de l'organisation (Bryan et al. 2004 ; Chen et al. 2008 ; Hamdan et al. 2013 ; Poretti et al. 2018).

Les groupes de travail constitués de professionnels (e.g. National Commission on Fraudulent Financial Reporting (1987) et de la Cadbury Commission (1992)) font de l'indépendance des administrateurs une obligation parce qu'elle minimise les jeux comptables et comportements frauduleux, et ainsi rehausse la qualité de l'information comptable (Lary et Taylor 2012 ; Woidtke et Yeh 2013 ; Marra et Mazzola 2014 ; Sharma et Kuang 2014).

Abbott et al. (2000), Uzun et al. (2004), Jackson et al. (2009), Lary et Taylor (2012) estiment que l'indépendance des administrateurs des comités d'audit est un vecteur de prévention des fraudes comptables et de surveillance active des activités du management, qui a aussi pour effet une meilleure correction des défaillances du contrôle interne (Alzeban et Swan, 2015 ; Lee et Fargher, 2018) et une meilleure évaluation de la qualité des états financiers par les différents acteurs sur le marché financier et plus spécifiquement par les analystes financiers (Baber et al., 2014).

Au vu de ce qui précède, nous supposons que :

H1a : L'indépendance des membres du comité d'audit améliore la qualité de l'information comptable

H1b : L'indépendance des membres du comité d'audit améliore la performance financière des organisations

2.2 De l'expertise des membres du comité d'audit

La compétence ou l'expertise est un critère d'efficacité du comité d'audit désormais examiné par les récentes recherches en sciences de gestion (Piot et Kermiche 2009) qui demeurent moins nombreuses comparées à celles qui traitent de l'indépendance des comités d'audit (Moussamir et Aouina 2020).

La compétence est le garant de la bonne exécution des missions dévolues aux administrateurs des comités d'audit, elle constitue pour Oussii (2015, p.157) « *l'élément important pouvant amener les comités d'audit vers l'efficacité* ». Les membres des comités d'audit doivent être instruits en finance et en comptabilité (Blue Ribbon Committee 1999 ; Securities and Exchange Commission 2002), et doivent être en capacité de lire, d'interpréter et d'analyser de manière critique les états financiers afin de formuler leur opinion sur les choix comptables retenus par les dirigeants et d'en appréhender les conséquences financières. Cette définition trop limitative a été élargie par Olson (1999) en tenant en compte des compétences dites non-comptables.

Les membres des comités d'audit sont donc tenus d'avoir une très bonne connaissance des règles comptables, des secteurs d'activité, du processus de reporting financier, des méthodes

d'analyse financière et des techniques de la gouvernance (Moussamir et Aouina 2020) acquises lors de leur expérience probante (en tant qu'auditeur, superviseur, expert-comptable, DAF, comptable...).

Détenir des compétences en comptabilité et dans les domaines connexes est donc devenu un impératif opposable aux administrateurs des comités (Ali Zarai et Bettabai 2007). L'expertise améliore la qualité de l'opinion des administrateurs parce qu'elle améliore la probabilité de découverte des anomalies comptables dont les fraudes et de détection des défaillances du contrôle interne (Goh 2009, Bédard et Gendron 2010 ; Dhaliwal et al. 2010).

En sus, la compétence endigue les ajustements qui interviennent ultérieurement à la publication des états financiers (Woidtke et Yeh 2013 ; Cohen et al. 2014), parce qu'elle permet d'exercer en amont une meilleure surveillance du processus du reporting financier assurant de ce fait la fiabilité des informations comptables (Bryce et al. 2015 ; Farber et al. 2018 ; Zalata et al. 2018). La qualité perçue de l'information comptable par les analystes financiers se voit aussi améliorée (Liu et al., 2014).

Dans la même veine, Carcello et al. (2006) ; Dhaliwal et al. (2010) ; Krishnan et al. (2011) ; Sharma et Kuang (2014) observent l'existence d'une relation négative entre les « accruals »¹ anormaux et la présence de membres qui maîtrisent la discipline comptable. Les « accruals » anormaux diminuent considérablement en présence d'administrateurs qui détiennent une certaine expertise en finance, en gouvernance, en comptabilité, en droit... parce que cette expertise les rend plus prudents au cours du processus d'identification et d'évaluation des risques en rapport avec le processus de reporting financier. Chen et al. (2008) ; Aldamen et al. (2012) remarquent l'absence de rendements anormaux en présence d'administrateurs détenant des compétences comptables ou financières.

Bouaziz et Triki (2012) ; Tarabay (2016) parviennent à démontrer que l'expertise des administrateurs dans la comptabilité et dans les domaines connexes améliore significativement la performance financière des organisations parce qu'elle est de nature à consolider la gouvernance des organisations et à renforcer la surveillance exercée par les membres du comité, ce qui conduirait à l'amélioration de la performance (Krishnan et Visvanathan 2008).

Nous suggérons ainsi de tester les hypothèses suivantes :

H2a : L'expertise des membres des comités d'audit améliore significativement la qualité de l'information comptable

H2b : L'expertise des membres des comités d'audit améliore la performance financière des organisations

2.3 De l'implication du comité d'audit

Un comité d'audit efficace se doit d'être actif, impliqué et responsable (Song et Windram 2004 ; Bédard et Gendron 2010 ; Oussii, 2015). DeZoort et al. (2002) définissent l'implication du

¹ Les « accruals » correspondent aux « ajustements comptables des flux de trésorerie autorisés par les normalisateurs » (Healy 1985 p.89) et qui dépendent de la discrétion des dirigeants, de certaines exigences et circonstances (Healy et Wahlen 1999). Les « accruals » concernent les amortissements, les provisions et les régularisations de charges et de produits, les variations de stocks... et octroient une certaine marge de manœuvre dite discrétionnaire prenant la forme de choix comptables (Janin 2002).

comité d'audit (appelée également l'activité du comité d'audit) par l'action et l'agrégation de l'intelligence collective pour préparer, interroger la direction, les auditeurs... et obtenir des réponses aux différents écarts soulevés.

L'implication du comité d'audit se manifeste par l'augmentation du nombre de réunions tenues annuellement (Anderson et al. 2012 ; Lee et Fargher 2018), permettant d'améliorer le contrôle du processus du reporting financier (Baxter et Cotter 2009). Cela entraîne en retour une amélioration de la qualité de l'information comptable (Marra et Mazzola 2014 ; Bryce et al. 2015 ; Gebrayel et al. 2018 ; Lee et Fargher 2018) et de la performance financière (Raghunandan et Rama 2007).

L'implication, comme le perçoivent Kaabi et Rajhi (2018), est la garantie de l'engagement du comité. Elle constitue la preuve palpable de son action parce qu'elle est de nature à transmettre le signal relatif à son engagement et aux diligences qu'il déploie pour remédier aux défaillances du contrôle interne (Li et al. 2012).

Le comité d'audit doit se réunir pour débattre de la situation de l'organisation, assurer son suivi et y adapter la stratégie d'audit retenue de telle sorte que tous les risques critiques soient révélés en vue de formuler les recommandations les plus adéquates pour les corriger (Zain et al. 2006 ; Stewart et Munro 2007).

La direction deviendra, par conséquent, plus méfiante au risque d'une gestion agressive des résultats du fait de l'accroissement de la fréquence des réunions du comité (Salloum et Azoury 2010), impliquant de fait l'amélioration de la qualité de l'information comptable.

Nous formulons nos hypothèses de la manière suivante :

H3a : L'activité des membres des comités d'audit améliore significativement la qualité de l'information comptable

H3b : L'activité des membres des comités d'audit est corrélée positivement à la performance financière des organisations

2.4 De la taille du comité d'audit

La taille du comité d'audit n'a pas fait l'objet de réelles dispositions de la part du législateur français, bien qu'elle soit aussi importante dans l'amélioration de la qualité de l'information comptable et de la performance financière (Kent et al. 2010 ; Bryce et al. 2015). Cette lacune crée une sorte d'incertitude quant au nombre d'administrateurs au sein du même comité pour assurer sa bonne marche (Rahmat et al. 2009).

Baxter et Cotter (2009), Goh (2009), Anderson et al. (2012) et Hammersley et al. (2012) démontrent que la taille du comité améliore son efficacité pour garantir un degré supérieur de la qualité de l'information comptable et de la performance financière. Un comité de grande taille regroupe nécessairement des compétences et expertises assez diversifiées grâce à la différence des profils qu'il compte parmi lui (Hammersley et al. 2012 ; Oussii 2015). Cela permet au comité de se prémunir contre les risques liés au reporting financier (Hamdan et al. 2013), d'améliorer le plan d'audit et de mieux surveiller le contrôle interne pour qu'il devienne plus robuste (Kaabi et Rajhi 2018). Ceci se traduit *in fine* par l'amélioration concomitante de la

qualité de l'information comptable (Hoitash et Hoitash 2009) et de la performance financière des organisations (Baxter et Cotter 2009 ; Ezzine 2010).

Nous proposons subséquemment de tester les hypothèses suivantes :

H4a : La taille du comité d'audit améliore la qualité de l'information comptable

H4b : La taille du comité d'audit est corrélée positivement à la performance financière des organisations

2.5 De la diversité du genre au sein du comité d'audit

La diversité du genre au sein du comité d'audit présente beaucoup d'intérêts (Landry et al. 2016). Sun et al. (2011) suggèrent que les femmes sont largement plus éthiques, conservatrices et communicatives que les hommes.

Conscients de l'importance de l'implication de la femme dans les mécanismes de gouvernance des organisations, de nombreux législateurs imposent que les organes de gouvernance soient composés d'un quota minimum allant de 25% à 40% au sein des conseils d'administration (Lai et al. 2017) dans le but d'assurer une meilleure représentation des femmes et varier les profils et compétences. Maraghni et al. (2017) estiment que cette nouvelle obligation vient améliorer le degré d'expertise, l'implication du comité ainsi que ses diligences pour sillonner des horizons intéressants (Francoeur et al. 2008).

En dépit de ce constat, les études qui mettent en relief les nombreux apports des administratrices restent encore très peu développées et les envisagent uniquement d'un point de vue éthique ou cognitif (Maraghni et al. 2017 ; Broye et Johannes 2021) pour établir que la diversité du genre améliore significativement la qualité de l'information comptable (Sun et al. 2011 ; Thiruvadi et Huang 2011 ; Zalata et al. 2018) ainsi que la performance financière (Armeaunu et al. 2017). En effet, les administratrices renforcent la robustesse du contrôle interne grâce à leurs diligences, aux différents contrôles qu'elles déploient (Lai et al. 2017 ; Yu et al. 2017 ; Aldamen et al. 2018), et à leur conservatisme.

Les administratrices au sein des comités d'audit sont réputées être plus sensibles à la perception des risques (Bonner 2008), plus prudentes (Parker et al. 2017 ; Ez-zarzari et Benazzi 2020), plus communicatives (Erkut et al. 2008), plus perspicaces grâce à la pertinence de leurs questions et au seuil d'exigence posé (Adams et Ferreira 2009 ; Sultana et al. 2015) et moins complaisantes que leur homologue masculin (Lai et al. 2017 ; Velte 2018).

Au vu des considérations susmentionnées, il semble que la majorité des études, pour la plupart étasuniennes, confirment que la présence des administratrices au sein des comités d'audit améliore la qualité de l'information comptable ainsi que la performance financière. Nous suggérons de tester, en conséquence, les hypothèses ci-après :

H5a : La diversité du genre au sein des comités d'audit améliore significativement la qualité de l'information comptable

H5b : La diversité du genre au sein des comités d'audit est corrélée positivement à la performance financière des organisations

3 Aspects méthodologiques

3.1 Echantillon

L'étude porte sur un échantillon de 89 entreprises composant l'indice SBF 120 sur les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018, ceci conférant à notre étude un caractère longitudinal qui permet de dépasser les limites connues d'une étude en coupe (Piot et Janin 2008).

Le choix de ces entreprises est justifié par leur rôle prépondérant joué dans l'économie française et par leur visibilité et exposition sur les marchés financiers à tel point que tous les acteurs sur ces marchés, professionnels et chercheurs s'y intéressent, mais également par la diversité des valeurs de l'indice (Karyotis 2001) qui empêche les problèmes d'appariement des entreprises (Thiéry-Dubuisson 2000).

Nous avons évincé au moment de la constitution de notre échantillon les entreprises qui présentent des données manquantes (Owusu-Ansah et Leventis 2006), comme nous avons évincé les sociétés étrangères et institutions financières entendues à l'article L820-1 du code de commerce et à l'article L511-1 du code monétaire et financier parce qu'elles disposent d'un régime légal, prudentiel et comptable propre à elles (Abbott et al. 2012 ; Ika et Ghazali 2012 ; Lin et al. 2012 ; Sarens et Zaman 2013 ; Pizzini et al. 2014).

Par ailleurs, et par souci d'homogénéité, les entreprises qui n'étaient pas cotées dans le SBF 120 tout au long de la période de notre étude ou qui ne consolident pas leurs comptes en normes IFRS (« International Financial Reporting Standards ») ou encore qui présentent leurs comptes dans une monnaie autre que l'euro n'ont pas été retenues.

Notre échantillon composé de 89 entreprises et de 9 078 données-années est distribué comme suit :

Tableau 1 : Composition de l'échantillon

Nombre de sociétés de l'indice SBF 120	120
Entreprises ayant fait l'objet d'une fusion durant la période de l'étude	(2)
Entreprises étrangères	(8)
Institutions financières	(11)
Entreprises entrées ou sorties de l'indice durant la période de l'étude	(7)
Entreprises ne consolidant pas leurs comptes en IFRS	(2)
Entreprises ne publiant pas leurs comptes en euros	(1)
Sociétés constituant l'échantillon	89

Le choix de notre période d'étude est motivé par l'évolution de la législation notamment par l'abrogation de la Directive 2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés par la directive 2014/43/UE du Parlement Européen et du Conseil en date du 16 Avril 2014, et par la modification du livre VIII du code de commerce français, intitulé « De quelques professions réglementées », par l'ordonnance n°2016-315 du 17 mars 2016 qui ont transposées directement les nouvelles exigences posées par la directive dans le droit français.

Les données nécessaires à notre étude sont manuellement collectées des documents d'enregistrement universel accessibles via la Base des Décisions et Informations Financières

(BDIF) de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Ces derniers sont reconnus pour leur haut degré de fiabilité en raison de la certification des comptes par des commissaires aux comptes et parce qu'ils sont portés à l'attention de l'autorité boursière, des greffes des tribunaux de commerce et des différents acteurs sur les marchés financiers.

3.2 Mesure de la qualité de l'information comptable et de la performance financière

3.2.1 Mesure de la qualité de l'information comptable

La question de l'appréhension de la qualité de l'information comptable n'est pas chose aisée parce qu'elle amène le chercheur à étudier des pratiques qui sont réputées exister mais qui sont dissimulées (Johannes 2020).

Cette dissimulation conduit le chercheur à étudier au sein de l'entreprise des processus et informations auxquels il n'a pas accès et qui s'inscrivent dans le cadre d'une enquête judiciaire ou d'un audit légal (Vidal 2010). En sus, les dirigeants refusent d'en parler, ou seulement qu'après un temps assez important se soit écoulé et ne se livrent pas assez durant les entretiens (Pratt 2007 ; Vidal 2011). A partir de ce constat, la qualité de l'information comptable sera appréhendée à travers les « accruals ». Il s'agit de la méthode la plus ancienne et classique pour étudier la qualité de l'information comptable parce qu'elle permet de savoir combien et comment les résultats sont manipulés (Vidal 2010).

Les « accruals » sont « *porteurs d'informations sur la valeur des entreprises* » (Atek-Boumaza 2016, p.151) mais « *n'ayant pas de consistance monétaire* » (Vidal 2010, p.2) et sont plus intéressants à étudier (Janin 2002). Néanmoins, la problématique réside dans la détermination des « accruals » discrétionnaires en raison de l'existence d'une multitude de modèles d'estimation des « accruals ».

Pour mesurer la qualité de l'information comptable, nous retiendrons, à l'instar de Piot et Janin (2008) et de Atek-Boumaza (2016), le modèle de Jones modifié par Dechow et al. (1995)

Le modèle de Jones modifié (1995) est largement prisé par les chercheurs (Khelil-Rhouma et Hamed-Sidhom 2018) parce qu'il tient en compte « *les déterminants économiques pour le calcul des accruals totaux* » (Atek-Boumaza 2016, p.153).

Le modèle de Jones modifié (1995) scinde les accruals en deux grandes composantes : Les autres charges et produits calculés et la variation de besoins en fonds de roulements qui doit varier au regard du niveau d'activités de l'organisation, tandis que les dotations et les charges et produits calculés doivent varier par rapport aux investissements. Pour Vidal (2011), ce modèle semble avoir le meilleur pouvoir explicatif.

Par ailleurs, le modèle de Jones modifié (1995) palie les limites du modèle de Healy (1985) qui ne considère pas des variables économiques importantes telles que les immobilisations et le chiffre d'affaires. Le modèle de Jones modifié (1995) remédie également aux limites du modèle de Jones (1991) qui ne tient que le chiffre d'affaires en compte.

Le modèle de Jones modifié par Dechow et al. (1995) se présente comme suit :

$$RN_{i,t} = TA_{i,t} + CFO_{i,t} \Leftrightarrow TA_{i,t} = RN_{i,t} - CFO_{i,t} \quad (I)$$

Avec :

- TA : « Accruals » Totaux
- RN : Résultat net
- CFO : Cash-flow Opérationnel
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

Les « accruals » discrétionnaires (appelés également anormaux) sont déterminés par la différence entre les « accruals » totaux (par firme et par année) et les « accruals » normaux (par firme et par année).

$$TA_{i,t} = AN_{i,t} + AD_{i,t} \Leftrightarrow AD_{i,t} = TA_{i,t} - AN_{i,t} \quad (\text{II})$$

Avec :

- TA : « Accruals » Totaux
- AN : « Accruals » normaux
- AD : « Accruals » discrétionnaires
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

Les « accruals » normaux, quant à eux, sont déterminés de la manière suivante afin de déterminer les « accruals » discrétionnaires :

$$AN_{i,t} = \beta_1(\Delta CA_{i,t} - \Delta CL_{i,t}) + \beta_2 \times ICB_{i,t} \quad (\text{III})$$

Avec :

- AN : « Accruals » normaux
- β_1 et β_2 : Coefficient de normalisation
- ΔCA : Variation du chiffre d'affaires
- ΔCL : Variation des créances clients
- ICB : Immobilisations corporelles Brutes
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

Nous considérerons les « accruals » en valeur absolue afin de garder uniquement le degré de gestion des résultats grevant la qualité de l'information comptable sans considérer le sens des desdites manipulations (Bilal et al. 2018).

3.2.2 *Mesure de la performance financière*

La performance est un concept très utilisé dans le langage courant (Issor 2017) et ne fait pas l'unanimité, que ce soit par la communauté scientifique ou encore par les professionnels, du fait qu'il n'existe pas de consensus sur les multiples mesures retenues pour l'évaluer. La

performance revêt autant de facettes que les observateurs internes et externes à l'organisation (Saulquin et Schier 2007).

Dans la même veine, la performance financière, à ce jour, ne fait pas l'objet de consensus sur son instrument de mesure du fait de la divergence des objectifs de ses évaluateurs. Cette divergence d'objectifs a fait qu'une multitude de mesures émergent (Bnoui 2011) et sont réparties en deux grandes catégories : les mesures fondées sur la comptabilité et les mesures fondées sur le marché. Nous éliminerons ces dernières mesures parce qu'elles ne permettent pas d'évaluer équitablement la performance financière de l'organisation (McWilliams et al. 2006).

Nous retiendrons, à l'instar des recherches antérieures, le ratio du rendement des actifs (ROA) comme indicateur de performance parce qu'il met en relation l'aptitude d'une entreprise donnée à générer des profits et l'actif déployé à cette fin durant un exercice comptable déterminé (Hamdan 2013 ; Pizzini et al. 2014).

Le rendement des actifs (ROA) est obtenu par application de la formule suivante :

$$ROA_{i,t} = \frac{RN_{i,t}}{TAC_{i,t}}$$

Avec :

- ROA : « Accruals » Totaux
- RN : Résultat net
- TAC : Total actif
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

Ce ratio permet de partager les sociétés en bonne santé financière (soit celles qui présentent un $ROA > 0$), des entreprises en détresse financière (qui présentent un $ROA < 0$) (Çattika 2010) et donc d'étudier précisément la performance financière (Jarrar et al. 2020).

3.3 Variables indépendantes et de contrôle

3.3.1 Mesure des variables indépendantes

L'indépendance du comité d'audit renvoie au fait que les administrateurs « *n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son groupe qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement* » (Viénot II 1999, p.17). Nous utiliserons la proportion des administrateurs indépendants comme mesure de l'indépendance du comité d'audit.

L'expertise des membres du comité a pendant longtemps été consignée dans les compétences comptables qui s'acquièrent au cours des formations et des expériences probantes en tant qu'auditeur, directeur financier, comptable, superviseur, expert-comptable (Securities and Exchange Commission 2002) ... Cette définition est lacunaire et a démontré ses insuffisances, nous retiendrons donc la définition large de l'expertise et la mesurerons à travers la proportion

des administrateurs détenant des compétences clés pour la bonne marche des activités du comité d'audit.

L'implication du comité d'audit renvoie à l'implication du comité d'audit, « *un comité d'audit se réunissant fréquemment est un signe d'efficacité* » (Johannes 2020, p.80). Nous retiendrons le nombre annuel de réunions comme mesure de l'activité du comité d'audit.

La taille du comité d'audit renvoie au nombre d'administrateurs au sein d'un même comité d'audit, celui-ci devrait détenir suffisamment de ressources humaines pour opérer efficacement et diligemment. Nous mesurerons la taille du comité d'audit par le nombre des administrateurs qui le composent.

La diversité du genre au sein du comité d'audit reflète l'évolution de la société et représente une réponse aux orientations actuelles du marché (Maraghni et al. 2017). Nous mesurerons la proportion des administratrices au sein des comités d'audit comme mesure de la diversité du genre.

3.3.2 *Mesure des variables de contrôle*

La taille de l'entreprise influence non seulement la qualité de l'information comptable et la performance financière, mais également la composition du comité d'audit (Johannes 2020).

En effet, plus l'entreprise est de grande taille, plus elle est visible sur les marchés financiers, la direction subira, donc des pressions différentes de la part des différents acteurs sur lesdits marchés (Oussii 2015).

Par ailleurs, les entreprises de grande taille ont la capacité de nommer des administrateurs au sein des organes de gouvernance, ce qui permet de diversifier les compétences et de mieux contrôler les activités de la direction (Tarabay 2016), et donc d'endiguer les manipulations comptables et d'améliorer la performance financière. À l'instar de Ruiz-Barbadillo (2007), de Tarabay (2016) et de Johannes (2020), nous retiendrons le logarithme naturel du total actif de l'organisation comme mesure de la taille de l'entreprise :

$$T_{i,t} = \ln(TAC_{i,t})$$

Avec :

- T : Taille
- TAC : Total actif
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

L'endettement de l'entreprise pousse les dirigeants à altérer la qualité de l'information comptable (Ghosh et al 2010) et donc la performance financière en raison de la dépendance économique et contractuelle de l'entreprise aux bailleurs de fonds.

L'introduction de la variable endettement de l'entreprise dans le modèle d'association permet de tenir en compte les coûts d'agence liés aux dettes financières (Beasley et Salteiro 2001). L'endettement de l'entreprise est le ratio de la dette totale par rapport au total de l'actif d'une entreprise :

$$E_{i,j} = \frac{DT_{i,j}}{TAC_{i,j}}$$

Avec :

- E : Endettement de l'entreprise
- DT : Dette totale
- TAC : Total actif
- i = 1 à 89
- t = 2015, 2016, 2017 et 2018

Tableau 2 : Synthèse des variables de l'étude

Variables	Code	Mesures
<i>Variables dépendantes</i>		
Qualité de l'information comptable	<i>QIF</i>	« Accruals » discrétionnaires via le modèle de Jones modifié par Dechow et al. (1995)
Performance financière	<i>PERF</i>	ROA = Résultat net / Total Actif
<i>Variables indépendantes</i>		
Indépendance du comité d'audit	<i>IND_CAUD</i>	Proportion des membres du comité d'audit indépendants
Expertise des membres du comité	<i>EXP_CAUD</i>	Proportion des membres ayant une expertise nécessaire pour la bonne marche des activités du comité
Implication du comité d'audit	<i>IMP_CAUD</i>	Nombre de réunions tenues annuellement
Taille du comité d'audit	<i>TAI_CAUD</i>	Nombre de membres du comité d'audit
Diversité du genre au sein du comité d'audit	<i>DIV_CAUD</i>	Proportion des administratrices au sein du comité d'audit
<i>Variables de contrôle</i>		
Taille de l'entreprise	<i>TAI_ENT</i>	Logarithme naturel du total actif de l'entreprise (en million d'euros)
Endettement de l'entreprise	<i>END_ENT</i>	Ratio Dette Totale / Total Actif

3.3.3 Modèle d'association

Notre étude s'appuie sur les deux modèles de recherche suivants en vue d'apprécier, à travers une régression linéaire multiple, l'impact des caractéristiques des comités d'audit sur la qualité de l'information comptable dans un premier temps et sur la performance financière dans un second temps :

1^{er} modèle :

$$QIF_{i,t} = \alpha_1 IND_CAUD_{i,t} + \alpha_2 EXP_CAUD_{i,t} + \alpha_3 ANC_CAUD_{i,t} + \alpha_4 IMP_CAUD_{i,t} + \alpha_5 TAI_CAUD_{i,t} + \alpha_6 DIV_CAUD_{i,t} + \alpha_7 TAI_ENT_{i,t} + \alpha_8 END_ENT_{i,t} + \alpha_0 + \varepsilon_i$$

2^{ème} modèle :

$$\text{PERF}_{i,t} = \beta_1 \text{IND_CAUD}_{i,t} + \beta_2 \text{EXP_CAUD}_{i,t} + \beta_3 \text{ANC_CAUD}_{i,t} + \beta_4 \text{IMP_CAUD}_{i,t} + \beta_5 \text{TAI_CAUD}_{i,t} + \beta_6 \text{DIV_CAUD}_{i,t} + \beta_7 \text{TAI_ENT}_{i,t} + \beta_8 \text{END_ENT}_{i,t} + \beta_0 + \varepsilon_i$$

4 Résultats empiriques et discussions

4.1 Analyse univariée

4.1.1 Focus sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière

Le tableau ci-après reporte les statistiques descriptives des « accruals » discrétionnaires et de la performance financière :

Tableau 3 : Statistiques des « accruals » discrétionnaires et de la performance financière

Année	Variabes	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
2015	QIF	1,471	15496,085	1112,83559	2374,763878
	PERF	-0,356	0,500	0,02951	0,097219
2016	QIF	0,211	10089,623	896,64626	1692,140411
	PERF	-0,398	0,542	0,03778	0,095948
2017	QIF	0,424	10355,117	884,98893	1622,856334
	PERF	-0,831	0,468	0,03673	0,118129
2018	QIF	0,129	13625,180	914,08612	1787,905982
	PERF	-0,967	0,412	0,03520	0,129281
2015-2018	QIF	0,129	15496,085	952,13922	1887,256370
	PERF	-0,967	0,542	0,03480	0,110623
Avec :					
QIF : Qualité de l'information comptable ; PERF : Performance financière					

En moyenne, les dirigeants et préparateurs des états financiers ont pu manipuler un total de 952,13922 millions d'euros de résultat sur 4 années consécutives, avec un minimum de 129 milliers d'euros au cours de l'année 2018 et un maximum de 15 496,085 millions d'euros au cours de l'année 2015. Cette différence flagrante entre le minimum et le maximum s'explique par la différence en termes d'investissement.

S'agissant de la performance financière, il apparaît que le rendement de l'actif investi moyen entre 2015 et 2018 est de 3,48% avec une performance financière maximale de 54,20% affichée durant l'exercice 2016 et une contre-performance de -96,70% enregistrée au cours de l'exercice 2018. Par ailleurs, le nombre de sociétés en détresse financière (soit les entreprises qui enregistrent un ROA négatif) est en constante diminution.

4.1.2 Focus sur la composition des comités d'audit et sur les caractéristiques des entreprises

Le tableau ci-dessous synthétise les caractéristiques des comités d'audit identifiées dans notre étude ainsi que les caractéristiques des entreprises étudiées :

Tableau 4 : Statistiques de la composition des comités d’audit et des caractéristiques des entreprises

Exercice	Variabes	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart-type
2015	IND CAUD	0	1	0,74386	0,200403
	EXP CAUD	0	1	0,99	0,106
	IMP CAUD	0	14	5,01	2,108
	TAI CAUD	0	8	3,87	1,217
	DIV CAUD	0	0,75	0,35099	0,208259
	TAI ENT	1,434	5,446	3,92148	0,67182
	END ENT	0,004	2,54	0,2246	0,286778
2016	IND CAUD	0	1	0,74086	0,196131
	EXP CAUD	0	1	0,99	0,106
	IMP CAUD	0	11	4,87	1,798
	TAI CAUD	0	8	3,98	1,243
	DIV CAUD	0	1	0,42299	0,230931
	TAI ENT	1,41	5,45	3,95512	0,660936
	END ENT	0,01	0,876	0,20526	0,162732
2017	IND CAUD	0,333	1	0,74457	0,179594
	EXP CAUD	1	1	1	0,000
	IMP CAUD	1	10	5,03	1,767
	TAI CAUD	2	8	3,97	1,229
	DIV CAUD	0	1	0,47781	0,242146
	TAI ENT	1,311	5,448	3,97874	0,669142
	END ENT	0,002	0,752	0,21259	0,164535
2018	IND CAUD	0,25	1	0,74287	0,179899
	EXP CAUD	1	1	1	0,000
	IMP CAUD	1	11	5,02	1,758
	TAI CAUD	2	8	4,11	1,238
	DIV CAUD	0	1	0,4836	0,22015
	TAI ENT	1,476	5,452	4,02287	0,658111
	END ENT	0,005	0,717	0,21553	0,160588
2015 – 2018	IND CAUD	0	1,000	0,74304	0,188443
	EXP CAUD	0	1,000	0,99719	0,053000
	IMP CAUD	0	14	4,98	1,857
	TAI CAUD	0	8	3,98	1,230
	DIV CAUD	0	1,000	0,43385	0,2310
	TAI ENT	1,311	5,452	3,96955	0,6632
	END ENT	0,002	2,540	0,21450	0,2003

En moyenne, 74,30% des administrateurs des comités d’audit constituant notre échantillon sont indépendants. Le total de membres indépendants a connu une remarquable évolution, celui-ci passant d’un total de 252 membres en 2015 à un total de 268 membres en 2018.

Par ailleurs, l’expertise des membres des comités d’audit atteint 100% durant les exercices 2017 et 2018, alors qu’elle était de 99,71% durant les exercices 2015 et 2016. Cela démontre que la nomination des administrateurs des comités d’audit en général répond à des critères de sélection très exigeants.

Cela démontre également que les sociétés constituant notre échantillon s'orientent vers un strict respect des dispositions légales et des bonnes pratiques, notamment avec la tenue approximativement de 5 réunions par an et avec l'accroissement des nombre des administrateurs au sein des comités d'audit qui passe de 344 en 2015 à 366 en 2018.

Enfin, nous constatons que certaines entreprises ne respectent pas le quota de la représentation des femmes (de 40%) au sein des comités d'audit. Cela s'explique par le fait, que la nullité de la nomination des membres du conseil d'administration et de surveillance ne s'étend pas aux comités émanant de ces derniers.

Néanmoins, de plus en plus d'entreprises tendent à féminiser les comités. En effet, le nombre d'administratrices au sein du comité passe de 126 en 2015 à 178 en 2018. Cela se traduit par un accroissement continu de la proportion de ces dernières au sein desdits comités, et ce depuis 2015.

S'agissant de la taille des entreprises, nous remarquons que celle-ci varie entre 1,311 et 5,452 tout au long de la période de l'étude et qu'elle s'élève en moyenne à 3,969 tout au long de la période d'études.

Quant à l'endettement financier, il apparaît que les entreprises constituant notre échantillon sont faiblement endettées car le ratio d'endettement moyen s'élève à 0,2145, soit inférieur à 1. L'entreprise la moins endettée de notre échantillon a enregistré un ratio de 0,002 en 2017, tandis que l'entreprise la plus criblée de dettes a enregistré un ratio d'endettement de 2,540.

4.2 Analyse multivariée

4.2.1 Analyse de la multi-colinéarité

La multi-colinéarité est examinée à travers le coefficient de corrélation de Pearson qui devient critique à compter de 0,7 (Kevin 1992).

Les tableaux ci-après dévoilent les coefficients de corrélation de Pearson pour chaque année :

Tableau 5 : Matrice de corrélation de Pearson pour l'année 2015

Variables	IND_CAUD	EXP_CAUD	IMP_CAUD	TAI_CAUD	DIV_CAUD	TAILLE_ENT	END_ENT
IND_CAUD	1	0,398	0,088	-0,181	-0,004	-0,053	0,116
EXP_CAUD	0,398	1	0,255	0,340	0,181	0,137	0,059
IMP_CAUD	0,088	0,255	1	0,324	0,254	0,292	-0,003
TAI_CAUD	-0,181	0,340	0,324	1	0,236	0,544	-0,061
DIV_CAUD	-0,004	0,181	0,254	0,236	1	0,318	-0,041
TAILLE_ENT	-0,053	0,137	0,292	0,544	0,318	1	-0,279
END_ENT	0,116	0,059	-0,003	-0,061	-0,041	-0,279	1

Tableau 6 : Matrice de corrélation de Pearson pour l'année 2016

Variables	IND_CAUD	EXP_CAUD	IMP_CAUD	TAI_CAUD	DIV_CAUD	TAILLE_ENT	END_ENT
IND_CAUD	1	0,405	-0,036	-0,152	0,217	-0,017	0,050
EXP_CAUD	0,405	1	0,290	0,343	0,196	0,135	0,098
IMP_CAUD	-0,036	0,290	1	0,416	0,259	0,311	-0,074
TAI_CAUD	-0,152	0,343	0,416	1	0,169	0,511	-0,107
DIV_CAUD	0,217	0,196	0,259	0,169	1	0,158	0,176
TAILLE_ENT	-0,017	0,135	0,311	0,511	0,158	1	-0,228
END_ENT	0,050	0,098	-0,074	-0,107	0,176	-0,228	1

Tableau 7 : Matrice de corrélation de Pearson pour l'année 2017

Variables	IND_CAUD	EXP_CAUD	IMP_CAUD	TAI_CAUD	DIV_CAUD	TAILLE_ENT	END_ENT
IND_CAUD	1	-0,113	-0,143	-0,3	0,049	-0,052	-0,075
EXP_CAUD	-0,113	1	0,085	0,129	-0,058	0,05	-0,061
IMP_CAUD	-0,143	0,085	1	0,178	0,063	0,05	0,166
TAI_CAUD	-0,3	0,129	0,178	1	0,051	0,493	-0,051
DIV_CAUD	0,049	-0,058	0,063	0,051	1	0,091	0,116
TAILLE_ENT	-0,052	0,05	0,05	0,493	0,091	1	-0,219
END_ENT	-0,075	-0,061	0,166	-0,051	0,116	-0,219	1

Tableau 8 : Matrice de corrélation de Pearson pour l'année 2018

Variables	IND_CAUD	EXP_CAUD	IMP_CAUD	TAI_CAUD	DIV_CAUD	TAILLE_ENT	END_ENT
IND_CAUD	1	0,03	-0,019	-0,199	0,153	0,065	0,07
EXP_CAUD	0,03	1	0,083	0,034	-0,127	0,053	-0,098
IMP_CAUD	-0,019	0,083	1	0,239	0,118	0,156	0,108
TAI_CAUD	-0,199	0,034	0,239	1	0,042	0,397	-0,057
DIV_CAUD	0,153	-0,127	0,118	0,042	1	-0,049	0,051
TAILLE_ENT	0,065	0,053	0,156	0,397	-0,049	1	-0,313
END_ENT	0,07	-0,098	0,108	-0,057	0,051	-0,313	1

Des quatre matrices de corrélation présentées ci-dessus, nous remarquons que tous les coefficients de corrélation de Pearson sont inférieurs à 0,7 durant notre période d'étude (2015-2018) et qu'ils sont faibles pour la plupart, ce qui suggère de première vue l'inexistence de problème de multi-colinéarité.

Par ailleurs, l'examen du VIF (Variance Inflation Factor) démontre l'inexistence d'un problème de multi-colinéarité quelconque parce que l'indice du VIF, tout au long de notre période d'étude, est supérieur à 0,3 et inférieur à 3 pour toutes les variables :

Tableau 9 : Statistiques de colinéarité

Exercice	Variabes	VIF	Tolérance
2015	IND CAUD	1,415	0,707
	EXP CAUD	1,559	0,641
	IMP CAUD	1,213	0,824
	TAI CAUD	1,893	0,528
	DIV CAUD	1,168	0,856
	TAI ENT	1,707	0,586
	END ENT	1,121	0,892
2016	IND CAUD	1,451	0,689
	EXP CAUD	1,601	0,624
	IMP CAUD	1,34	0,746
	TAI CAUD	1,809	0,553
	DIV CAUD	1,211	0,826
	TAI ENT	1,465	0,682
	END ENT	1,134	0,882
2017	IND CAUD	1,143	0,875
	EXP CAUD	1,036	0,966
	IMP CAUD	1,082	0,924
	TAI CAUD	1,52	0,658
	DIV CAUD	1,038	0,963
	TAI ENT	1,129	0,885
	END ENT	1,444	0,692
2018	IND CAUD	1,123	0,89
	EXP CAUD	1,043	0,959
	IMP CAUD	1,119	0,894
	TAI CAUD	1,33	0,752
	DIV CAUD	1,077	0,929
	TAI ENT	1,401	0,714
	END ENT	1,172	0,853

4.2.2 Analyse de l'hétéroscédasticité et de l'autocorrélation des résidus

L'hétéroscédasticité exige que la variance des termes d'erreurs ne varie pas (Fournier 2008), que la variance des résidus et son amplitude demeure constante pour toutes les observations (Oussii 2015).

Pour tester l'autocorrélation des résidus au sein de nos deux modèles et mesurer l'indépendance des erreurs, nous avons eu recours cette fois-ci au test de Durbin-Watson (1950) :

Tableau 10 : Estimation de l'indépendance des erreurs

Exercice	Modèles	Durbin-Watson
2015	Modèle 1	2,042
	Modèle 2	1,636
2016	Modèle 1	1,997
	Modèle 2	1,499
2017	Modèle 1	2,103
	Modèle 2	1,674
2018	Modèle 1	2,069
	Modèle 2	1,866

Nos travaux n'ont pas fait apparaître de p-value qui soit supérieure à 0,05 ni d'autocorrélation de nos erreurs, ce qui nous amène à valider l'hypothèse nulle, à confirmer l'absence de problème d'hétéroscédasticité et à dire que notre modèle est bien spécifié du fait qu'il n'y a pas d'oubli de variable(s) importante(s) (Hamisultane 2002).

4.2.3 Analyse de la régression multiple et discussion des résultats

Afin d'expliquer l'influence des caractéristiques du comité d'audit sur la qualité de l'information comptable financière et comptable mesurée par les « accruals » discrétionnaires et sur la performance financière mesurée par le rendement des actifs, et tester nos hypothèses formulées à la lumière de la littérature scientifique, nous retiendrons la méthode de la régression multiple parce qu'elle permet d'expliquer une variable dépendante à travers une panoplie de variables indépendantes.

Les tableaux ci-dessous reprennent les résultats de la régression de nos deux modèles que nous interpréterons :

Tableau 11 : Récapitulatif du modèle 1

Exercice	Avant épuration				Après épuration			
	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
2015	0,627	0,393	0,341	1928,032	0,591	0,349	0,334	1938,124
2016	0,603	0,363	0,308	1407,235	0,585	0,342	0,327	1388,366
2017	0,636	0,404	0,353	1305,419	0,612	0,375	0,360	1297,860
2018	0,643	0,413	0,362	1427,618	0,583	0,340	0,324	1469,520

Tableau 12 : Récapitulatif du modèle 2

Exercice	Avant épuration				Après épuration			
	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
2015	0,521	0,271	0,208	0,086	0,480	0,230	0,212	0,086
2016	0,423	0,179	0,108	0,091	0,374	0,140	0,120	0,089
2017	0,476	0,226	0,159	0,108	0,426	0,181	0,162	0,108
2018	0,387	0,150	0,077	0,124	0,346	0,120	0,099	0,123

Tableau 13 : Résultats de l'analyse de la variance (ANOVA) du modèle 1

Exercice	ANOVA	Avant épuration					Après épuration				
		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig
2015	Régression	195174316,716	7	27882045,245	7,501	0,000	173232159,731	2	86616079,865	23,059	0,000
	de Student	301101989,146	81	3717308,508			323044146,132	86	3756327,281		
	Total	496276305,863	88				496276305,863	88			
2016	Régression	91568681,340	7	13081240,191	6,606	0,000	86203611,361	2	43101805,680	22,361	0,000
	de Student	160405165,683	81	1980310,687			165770235,662	86	1927560,880		
	Total	251973847,023	88				251973847,023	88			
2017	Régression	93728765,786	7	13389823,684	7,857	0,000	86900318,527	2	43450159,264	25,795	0,000
	de Student	138033550,135	81	1704117,903			144861997,393	86	1684441,830		
	Total	231762315,921	88				231762315,921	88			
2018	Régression	116215909,131	7	16602272,733	8,146	0,000	95585405,471	2	47792702,736	22,131	0,000
	de Student	165085577,256	81	2038093,546			185716080,915	86	2159489,313		
	Total	281301486,386	88				281301486,386	88			

Tableau 14 : Résultats de l'analyse de la variance (ANOVA) du modèle 2

Exercice	ANOVA	Avant épuration					Après épuration				
		Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig	Somme des carrés	ddl	Carré moyen	F	Sig
2015	Régression	0,226	7	0,032	4,307	0,000	0,191	2	0,096	12,844	0,000
	de Student	0,606	81	0,007			0,640	86	0,007		
	Total	0,832	88				0,832	88			
2016	Régression	0,145	7	0,021	2,524	0,021	0,114	2	0,057	7,014	0,002
	de Student	0,665	81	0,008			0,697	86	0,008		
	Total	0,810	88				0,810	88			
2017	Régression	0,0278	7	0,040	3,384	0,003	0,223	2	0,111	9,518	0,000
	de Student	0,950	81	0,012			1,005	86	0,012		
	Total	1,228	88				1,228	88			
2018	Régression	0,221	7	0,032	2,044	0,009	0,176	2	0,088	5,848	0,004
	de Student	1,250	81	0,015			1,295	86	0,015		
	Total	1,471	88				1,471	88			

Nos deux modèles sont acceptables dans leur globalité car leur probabilité d'erreur est inférieure à 5% tout au long de notre période d'étude.

Nous avons, dans un premier temps, effectué une régression linéaire multiple, apuré chacun de nos modèles des variables dont la signification est supérieure à 5% dans un second temps, et refait notre analyse dans un troisième temps pour ne prendre en compte que les variables explicatives qui présentent une signification inférieure à 5%.

Tableau 15 : Coefficients du modèle 1 avant et après épuration

Exercice	Variables	Avant épuration					Après épuration								
		Coefficients non standardisés		Coefficients stand.	T	Sig.	Intervalle de confiance à 95,0% pour B		Coefficients non standardisés		Coeff standard	t	Sig.	Intervalle de confiance à 95,0% pour B	
		B	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Borne supérieure	B	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Borne supérieure
2015	(Constante)	-3915,995	2293,172		-1,708	0,092	-8478,687	646,698	-6302,241	1223,347		-5,152	0,000	-8734,174	-3870,308
	IND CAUD	-725,422	1220,011	-0,061	-0,595	0,554	-3152,862	1702,017							
	EXP CAUD	-2718,048	2421,000	-0,121	-1,123	0,265	-7535,079	2098,983							
	IMP CAUD	192,571	107,396	0,171	1,793	0,077	-21,113	406,255							
	TAI CAUD	547,930	232,341	0,281	2,358	0,021	85,645	1010,215	583,178	202,291	0,299	2,883	0,005	181,038	985,319
	DIV CAUD	235,035	1066,683	0,021	0,220	0,826	-1887,329	2357,399							
	TAI ENT	1265,713	399,741	0,358	3,166	0,002	470,354	2061,073	1316,082	366,514	0,372	3,591	0,001	587,477	2044,687
	END ENT	565,983	758,659	0,068	0,746	0,458	-943,510	2075,477							
2016	(Constante)	-3716,354	1655,128		-2,245	0,027	-7009,540	-423,168	-4839,227	898,135		-5,388	0,000	-6624,661	-3053,793
	IND CAUD	-489,458	921,275	-0,057	-0,531	0,597	-2322,506	1343,590							
	EXP CAUD	-1114,118	1790,837	-0,070	-0,622	0,536	-4677,323	2449,086							
	IMP CAUD	112,571	96,604	0,120	1,165	0,247	-79,640	304,782							
	TAI CAUD	226,670	162,341	0,166	1,396	0,046	-96,337	549,676	257,084	138,500	0,189	1,856	0,047	-18,245	532,413
	DIV CAUD	-294,975	714,870	-0,040	-0,413	0,681	-1717,343	1127,393							
	TAI ENT	1183,435	274,749	0,462	4,307	0,000	636,770	1730,100	1191,700	260,463	0,465	4,575	0,000	673,916	1709,484
	END ENT	351,294	981,603	0,034	0,358	0,721	-1601,788	2304,376							
2017	(Constante)	21714,954	4765,449		,508	0,613	-6374,875	10804,784	-4553,509	835,413		-5,451	0,000	-6214,255	-2892,764
	IND CAUD	-1195,289	826,878	-0,132	-1,446	0,152	-2840,517	449,939							
	EXP CAUD	-2509,211	4788,427	-0,053	-0,603	0,548	-1944,759	9326,337							
	IMP CAUD	85,002	81,856	0,093	1,038	0,302	-77,865	247,869							
	TAI CAUD	333,826	139,081	0,253	2,400	0,019	57,099	610,554	415,040	129,378	0,314	3,208	0,002	157,846	672,235
	DIV CAUD	-90,916	585,626	-0,014	-0,155	0,877	-1256,128	1074,296							
	TAI ENT	1022,991	247,563	0,422	4,132	0,000	530,419	1515,563	953,148	237,607	0,393	4,011	0,000	480,800	1425,496
	END ENT	275,744	893,812	0,028	0,309	0,758	-1502,661	2054,149							
2018	(Constante)	20450,879	4891,921		0,436	0,664	-7849,336	13751,093	-5190,476	982,076		-5,285	0,000	-7142,780	-3238,173
	IND CAUD	-2588,424	896,551	-0,260	-2,887	0,065	-4372,279	-804,570							
	EXP CAUD	-24540,356	4946,537	-0,045	-0,523	0,603	-1949,239	6868,528							
	IMP CAUD	75,930	91,576	0,075	0,829	0,409	-106,278	258,138							
	TAI CAUD	298,310	141,785	0,207	2,104	0,038	16,202	580,418	429,460	137,878	0,297	3,115	0,003	155,368	703,553

DIV CAUD	37,039	717,244	0,005	0,052	0,959	-1390,052	1464,130							
TAI ENT	1263,691	273,755	0,465	4,616	0,000	719,005	1808,377	1078,452	259,372	0,397	4,158	0,000	562,838	1594,066
END ENT	864,888	1025,792	0,078	0,843	0,402	-1176,116	2905,892							

Avec :

IND_CAUD : Indépendance du comité d'audit ; EXP_CAUD : Expertise des membres du comité d'audit ; IMP_CAUD : Implication des membres du comité d'audit ; TAI_CAUD : Taille du comité d'audit ; DIV_CAUD : Diversité du genre au sein du comité d'audit ; TAI_ENT : Taille de l'entreprise ; END_ENT : Endettement de l'entreprise

Tableau 16 : Coefficients du modèle 2 avant et après épuration

Exercice	Variables	Avant épuration					Après épuration								
		Coefficients non standardisés		Coefficients stand.	t	Sig.	Intervalle de confiance à 95,0% pour B		Coefficients non standardisés		Coeff standard	t	Sig.	Intervalle de confiance à 95,0% pour B	
		B	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Borne supérieure	B	Erreur standard	Bêta			Borne inférieure	Borne supérieure
2015	(Constante)	0,047	0,103		0,462	0,646	-0,157	0,252	0,143	0,035		4,038	0,000	0,073	0,214
	IND CAUD	-0,140	0,055	-0,289	-2,560	0,012	-0,249	-0,031	-0,113	0,046	-0,233	-2,441	0,017	-0,205	-0,021
	EXP CAUD	0,128	0,109	0,140	1,182	0,241	-0,088	0,345							
	IMP CAUD	-0,007	0,005	-0,158	-1,510	0,135	-0,017	0,002							
	TAI CAUD	-0,008	0,010	-0,099	-0,762	0,448	-0,029	0,013							
	DIV CAUD	-0,036	0,048	-0,077	-0,749	0,456	-0,131	0,059							
	TAI ENT	0,017	0,018	0,119	0,958	0,341	-0,019	0,053							
	END ENT	-0,126	0,034	-0,372	-3,701	0,000	-0,194	-0,058	-0,133	0,032	-0,393	-4,128	0,000	-0,198	-0,069
2016	(Constante)	0,011	0,107		,105	0,917	-0,201	0,223	0,158	0,039		4,068	0,000	0,081	0,235
	IND CAUD	-0,152	0,059	-0,311	-2,568	0,012	-0,270	-0,034	-0,117	0,049	-0,240	-2,396	0,019	-0,215	-0,020
	EXP CAUD	0,138	0,115	0,152	1,194	0,236	-0,092	0,367							
	IMP CAUD	-0,001	0,006	-0,014	-,123	0,903	-0,013	0,012							
	TAI CAUD	-0,014	0,010	-0,176	-1,299	0,198	-0,034	0,007							
	DIV CAUD	-0,029	0,046	-0,071	-,639	0,525	-0,121	0,062							
	TAI ENT	0,026	0,018	0,181	1,487	0,141	-0,009	0,062							
	END ENT	-0,149	0,063	-0,253	-2,363	0,021	-0,275	-0,024	-0,163	0,059	-0,276	-2,756	0,007	-0,280	-0,045
2017	(Constante)	-1,240	3,548		-0,350	0,728	-8,300	5,819	0,212	0,053		4,044	0,000	0,108	0,317
	IND CAUD	-0,173	0,069	-0,262	-2,516	0,014	-0,309	-0,036	-0,161	0,064	-0,244	-2,494	0,015	-0,288	-0,033
	EXP CAUD	1,333	3,550	0,037	0,375	0,708	-5,730	8,396							
	IMP CAUD	0,004	0,007	0,062	0,609	0,544	-0,009	0,018							
	TAI CAUD	-0,015	0,012	-0,156	-1,301	0,197	-0,038	0,008							

	DIV CAUD	-0,005	0,049	-0,010	-0,104	0,918	-0,102	0,092							
	TAI ENT	0,042	0,021	0,237	2,033	0,054	0,001	0,083							
	END ENT	-0,238	0,074	-0,332	-3,214	0,002	-0,386	-0,091	-0,264	0,070	-0,368	-3,756	0,000	-0,404	-0,124
	(Constante)	0,347	4,080		0,085	0,932	-7,772	8,465	0,150	0,057		2,618	0,01	0,036	0,264
	IND CAUD	-0,104	0,078	-0,144	-1,330	0,007	-0,259	0,051	-0,080	0,073	-0,111	-1,092	0,08	-0,224	0,065
	EXP CAUD	-0,323	4,085	-0,008	-0,079	0,937	-8,451	7,805							
	IMP CAUD	-0,001	0,008	-0,009	-0,079	0,937	-0,016	0,015							
	TAI CAUD	-0,007	0,012	-0,070	-0,590	0,557	-0,032	0,017							
	DIV CAUD	0,009	0,062	0,015	0,144	0,886	-0,115	0,133							
	TAI ENT	0,040	0,024	0,205	1,689	0,095	-0,007	0,088							
	END ENT	-0,208	0,089	-0,258	-2,331	0,022	-0,386	-0,030	-0,258	0,082	-0,320	-3,157	0,002	-0,420	-0,095

2018

Avec :

IND_CAUD : Indépendance du comité d'audit ; EXP_CAUD : Expertise des membres du comité d'audit ; IMP_CAUD : Implication des membres du comité d'audit ; TAI_CAUD : Taille du comité d'audit ; DIV_CAUD : Diversité du genre au sein du comité d'audit ; TAI_ENT : Taille de l'entreprise ; END_ENT : Endettement de l'entreprise

L'examen des tableaux des coefficients révèle l'existence d'une relation négative et significative entre l'indépendance des membres du comité d'audit (IND_CAUD) et la performance financière. En revanche, il apparaît que l'indépendance des membres du comité d'audit (IND_CAUD) n'impacte pas la qualité de l'information comptable. Ces résultats viennent confirmer dans le contexte français les études conduites par Rahman et Ali (2006) et par Atek-Boumaza (2016). Les hypothèses H1a et H1b sont donc infirmées.

La lecture des tableaux des coefficients démontre l'existence d'une relation non-significative entre l'expertise des membres du comité (EXP_CAUD) et la qualité de l'information comptable, et entre l'expertise des membres du comité (EXP_CAUD) et la performance financière. Ces résultats corroborent les résultats obtenus par Rahman et Ali (2006), par Ghosh et al. (2010) et par Atek-Boumaza (2016). Les hypothèses H2a et H2b sont donc réfutées.

C'est pour ainsi dire que la tentative de la délimitation des contours de l'indépendance et de la compétence par le biais de critères observables et stricts à eux seuls ne sont pas de nature à les appréhender dans leur globalité. La réalité est beaucoup plus complexe qu'y ne le paraît, car en effet, si l'indépendance est fondamentalement définie comme le fait pour un administrateur de « *n'entretenir aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société ou son groupe qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement* » (Viénot II 1999, p.17), rien ne garantit que les administrateurs indépendants des comités d'audit qui détiennent une expertise n'entretiennent de relation particulière avec les dirigeants des organisations.

Les tableaux des coefficients font ressortir l'existence d'une relation non-significative entre l'implication du comité d'audit (IMP_CAUD) et la qualité de l'information comptable, et entre l'implication du comité d'audit (IMP_CAUD) et la performance financière. A l'instar des travaux de Hamdan et al. (2012), Sultana (2015) et Tarabay (2016), nous constatons que les réunions des comités d'audit ne participent pas à l'endiguement des manipulations comptables et à l'amélioration de la performance de l'entreprise, parce qu'elles prennent la forme de réunions discrètes et imperceptibles au sein des organisations au cours de laquelle sont majoritairement débattues les dépassements des honoraires et les conséquences de la révélation des défaillances du système du contrôle interne et des états financiers sur les marchés financiers. Les hypothèses H3a et H3b sont donc rejetées.

Les tableaux des coefficients établissent l'existence d'une relation positive entre la taille du comité d'audit (TAI_CAUD) et les « accruals » discrétionnaires de nature à amoindrir la qualité de l'information comptable. Toutefois, ils établissent l'existence d'une relation non-significative entre la taille du comité d'audit (TAI_CAUD) et la performance financière. Nos résultats confirment les résultats obtenus par Rahman et Ali (2006) et Hamdan et al. (2013) et infirment les hypothèses H4a et H4b. En effet, il apparaît que l'augmentation du nombre des membres du comité d'audit ne permet pas de palier les manipulations comptables et entraîne même leur accroissement du fait que cet accroissement est de nature à créer des problèmes de consensus et de coordination des activités du comité. Cela entraîne en la dispersion de l'attention et de la responsabilité des administrateurs, qui peuvent de surcroît ne pas remonter certaines anomalies parce qu'ils estiment qu'une telle irrégularité est du ressort d'un autre membre du comité et ne saurait lui échapper. Cela conduit en retour à la paralysie de leurs actions et in fine à l'accroissement des manipulations comptables.

Les tableaux de coefficients démontrent que la diversité du genre au sein du comité d'audit (DIV_CAUD) n'impacte significativement ni la qualité de l'information comptable ni la

performance financière. En effet, l'apport riche et plein d'intérêts des administratrices au sein des comités d'audit (Ez-zarzari et Benazzi 2020) demeure très timide et discret tout au long de la période d'étude parce qu'elles sont sous-représentées dans plusieurs comités d'audit. Malgré la tendance d'une meilleure implication des femmes au sein dudit organe observée, l'absence de sanctions fait que plusieurs entreprises ne respectent pas le quota de représentation des femmes (40%). Il convient de rappeler que la nullité de la désignation des administrateurs du conseil d'administration ne s'étend pas aux comités dérivant de ce dernier. Les résultats obtenus infirment ceux de Johannes (2020) et nous conduisent à infirmer les hypothèses H5a et H5b.

Par ailleurs, les résultats obtenus indiquent que la taille de l'entreprise (TAI_ENT) impacte positivement et significativement les « accruals » discrétionnaires, ce qui entraîne en retour l'amointrissement de la qualité de l'information comptable. En revanche, cette première n'exerce pas d'impact significatif sur la performance financière. Ces résultats s'expliquent d'une part par le fait que l'entreprise, en raison des différents enjeux et pressions sur les marchés financiers, peut être amenée à manipuler les résultats afin de conserver sa notoriété, et par le fait que la taille de l'entreprise, qui est liée à l'investissement, n'implique pas nécessairement l'investissement dans le contrôle interne. En outre, il apparaît que même les entreprises de petite taille peuvent atteindre une certaine performance car celle-ci ne dépend pas de la taille. Ces résultats sont conformes à ceux de Hamdan et al. (2013) et Maraghni et al. (2017).

Enfin, les résultats du tableau confirment que l'endettement financier de l'entreprise (END_ENT) n'impacte pas significativement la qualité de l'information comptable. Cela peut s'expliquer par le fait que les dirigeants peuvent difficilement agir sur les dettes et les intérêts y afférents car elles sont difficilement manipulables et dissimulables. Cependant, l'endettement financier de l'entreprise influence négativement la performance financière des entreprises en raison des dettes financières qui génèrent des charges d'intérêts entraînant la diminution du résultat net qui permet de calculer le rendement des actifs (ROA). Ces résultats corroborent les résultats obtenus par Tarabay (2016).

5 Conclusion

Cette étude est la première à notre connaissance qui a pour volonté d'examiner extensivement dans le contexte français l'impact des caractéristiques des comités d'audit sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière, d'autant plus que les études qui traitent les comités d'audit en France sont rarissimes. Johannes (2020) recense seulement 7 études empiriques sur la période 2007-2018.

Dans la présente étude nous nous sommes intéressés à l'indépendance des membres du comité d'audit, à leur expertise, à leur implication, à leur taille et à la diversité du genre, qui demeurent à ce jour très peu explorées dans la littérature, afin d'apporter un réel éclairage sur leur influence sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière.

Nous avons eu recours à un échantillon composé de 89 entreprises cotées sur le SBF120 durant les exercices 2015-2018, période au cours de laquelle les dispositions légales relatives aux comités d'audit ont subi une profonde refonte notamment avec l'entrée en vigueur du nouveau livre VIII du code de commerce français, intitulé « De quelques professions réglementées », tel que modifié par l'ordonnance n°2016-315 du 17 mars 2016 qui a transposé la Directive

2006/43/CE concernant les contrôles légaux des comptes annuels et des comptes consolidés abrogée par la directive 2014/43/UE du Parlement Européen et du Conseil. Cette refonte en soi n'a pas eu d'impact sur la qualité de l'information comptable et sur la performance financière.

Nos investigations ont permis de démontrer que l'indépendance du comité et que l'endettement financier diminuent la performance de l'entreprise et que la taille du comité d'audit et de l'entreprise impactent négativement la qualité de l'information comptable.

En effet, malgré l'indépendance des membres des comités d'audit par rapport à la société ou son groupe exigée par le législateur et par les groupes de travail, les relations sociales avec les dirigeants perpétuent (Johannes 2020) et sont de nature à endiguer la performance de l'entreprise en raison de l'insuffisance des contrôles effectués par les administrateurs (Tarabay 2016). Il serait donc intéressant de poser une nouvelle exigence légale en vertu de laquelle les administrateurs des comités d'audit soient dans l'obligation de déclarer leurs relations avec lesdits dirigeants et les consigner dans le rapport annuel. Il serait également intéressant d'étendre l'obligation d'observation du quota de 40% au sein des conseils d'administration aux comités émanant du conseil d'administration ainsi que la sanction de son inobservation à ces derniers afin de profiter de la compétence et de l'apport riche des administratrices.

Enfin, comme toute recherche, notre étude souffre de trois limites qui constituent de nouvelles voies de recherche à savoir l'analyse de la qualité de l'information comptable comme des « outputs » du processus du reporting financier et la non-appréhension du processus d'élaboration et de leur publication des états financiers, la prise en compte de variables uniquement observables et l'impossibilité de générer les résultats à d'autres pays. Toutes ces limites constituent des perspectives intéressantes de recherches futures.

6 Bibliographie

6.1 Articles

- Abbott, L. J., Parker, S., Peters, G. F. (2000). The effectiveness of Blue-Ribbon Committee Recommendations in mitigating financial misstatements: an empirical study. Workingpaper. University of Memphis
- Abbott, L. J., Parker, S., Peters, G.F. (2004). Audit committee characteristics and restatements. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 23(1), 69-87.
- Adams, R. B., Ferreira, D. (2009). Women in the boardroom and their impact on governance and performance. *Journal of financial economics*, 94(2), 291-309.
- Aldamen, H., Duncan, K., Kelly, S., McNamara, R., Nagel, S. (2012). Audit committee characteristics and firm performance during the global financial crisis. *Accounting & Finance*, 52(4), 971-1000.
- Aldamen, H., Hollindale, J., Ziegelmayer, J. L. (2018). Female audit committee members and their influence on audit fees. *Accounting & Finance*, 58(1), 57-89.
- Ali Zarai, M., Bettabai, W. (2007). Impact de l'efficacité des comités d'audit sur la qualité des bénéfices comptables divulgués. *Revue gouvernance*, 4(1).
- Alzeban, A., Swan, N., (2015). The impact of audit committee characteristics on the implementation of internal audit recommendations. *Journal of International Accounting, Auditing and Taxation* 23(2). 74-86.

- Anderson, U. L., Christ, M. H., Johnstone, K. M., Rittenberg, L. E. (2012). A post-SOX examination of factors associated with the size of internal audit functions. *Accounting Horizons*, 26(2), 167-191.
- Armeanu, D., Vintilă, G., Gherghina, Ș., Petrache, D. (2017). Approaches on Correlation between Board of Directors and Risk Management in Resilient Economies. *Sustainability*, 9(2), 173.
- Baber, W. R., Krishnan, J., Zhang, Y. (2014). Investor perceptions of the earnings quality consequences of hiring an affiliated auditor. *Review of Accounting Studies*, 19(1), 69-102.
- Baxter, P., Cotter, J. (2009). Audit committees and earnings quality. *Accounting & finance*, 49(2), 267-290.
- Bédard, J. Gendron, Y., (2010). Strengthening the financial reporting system: can audit committees deliver?. *International journal of auditing*, 14(2), 174-210.
- Bilal, Chen, S., Komal, B. (2018). Audit committee financial expertise and earnings quality: A meta-analysis. *Journal of Business Research*, 84, 253-270.
- Bradbury, M., Mak, Y. T., Tan, S. M. (2004). Board characteristics, audit committee characteristics and abnormal accruals. *Pacific accounting review*.
- Broye, G., Johannes, P. (2021). Determinants of audit committee effectiveness: Reviewing a decade of empirical research. *Accounting Auditing Control*, 27(1), 51-109.
- Bryan, D., Liu, C., Tiras, S. L. (2004). The influence of independent and effective audit committees on earnings quality.
- Bryce, M., Ali, M. J., Mather, P. R. (2015). Accounting quality in the pre-/post-IFRS adoption periods and the impact on audit committee effectiveness—Evidence from Australia. *Pacific-Basin Finance Journal*, 35, 163-181.
- Bouaziz, Z., Triki, M. (2012). L'impact de la présence des comités d'audit sur la performance financière des entreprises tunisiennes. MPRA Paper 42175. University Library of Munich, Germany.
- Carcello, J. V., Hermanson, D. R., Neal, T. L., Riley Jr, R. A. (2002). Board characteristics and audit fees. *Contemporary accounting research*, 19(3), 365-384.
- Carcello, J. V., Hollingsworth, C. W., Klein, A., Neal, T. L. (2006b). Audit committee financial expertise, competing corporate governance mechanisms, and earnings management. *Competing Corporate Governance Mechanisms, and Earnings Management* (February 2006).
- Chen, J., Duh, R. R., Shiue, F. N. (2008). The effect of audit committees on earnings–return association: Evidence from foreign registrants in the United States. *Corporate Governance: An International Review*, 16(1), 32-40.
- Cohen, J. R., Hoitash, U., Krishnamoorthy, G., Wright, A. M. (2014). The effect of audit committee industry expertise on monitoring the financial reporting process. *The Accounting Review*, 89(1), 243-273.
- Davidson, R., Goodwin-Stewart, J., Kent, P. (2005). Internal governance structures and earnings management. *Accounting & Finance*, 45(2), 241-267.
- DeZoort, F. T., Hermanson, D. R., Archambeault, D. S., Reed, S. A. (2002). Audit committee effectiveness: A synthesis of the empirical audit committee literature. *Audit Committee Effectiveness: A Synthesis of the Empirical Audit Committee Literature*, 21, 38.
- Dhaliwal, D. A. N., Naiker, V. I. C., Navissi, F. (2010). The association between accruals quality and the characteristics of accounting experts and mix of expertise on audit committees. *Contemporary Accounting Research*, 27(3), 787-827.
- Erkut, S., Kramer, V. W., Konrad, A. M. (2008). Critical mass: Does the number of women on a corporate board make a difference. *Women on corporate boards of directors: International research and practice*, 222.

- Ez-zarzari, Z., Benazzi, K. (2020). Contribution de la Femme dans la Gouvernance, Cas des Comités d'audit : Approche Théorique. *Revue Economie, Gestion et Société*, 1(26).
- Farber, D. B., Huang, S. X., Mauldin, E. (2018). Audit committee accounting expertise, analyst following, and market liquidity. *Journal of Accounting, Auditing & Finance*, 33(2), 174-199.
- Francoeur, C., Labelle, R., Sinclair-Desgagné, B. (2008). Gender diversity in corporate governance and top management. *Journal of business ethics*, 81(1), 83-95.
- Gebrayel, E., Jarrar, H., Salloum, C., Lefebvre, Q. (2018). Effective association between audit committees and the internal audit function and its impact on financial reporting quality: Empirical evidence from Omani listed firms. *International Journal of Auditing*, 22(2), 197-213.
- Ghosh, A., Marra, A., Moon, D. (2010). Corporate boards, audit committees, and earnings management: pre-and post-SOX evidence. *Journal of Business Finance & Accounting*, 37(9-10), 1145-1176.
- Goh, B. W. (2009). Audit Committees, Boards of Directors, and Remediation of Material Weaknesses in Internal Control. *Contemporary Accounting Research*, 26(2), 549-579.
- Goodwin, J. (2003). The relationship between the audit committee and the internal audit function: Evidence from Australia and New Zealand. *International Journal of Auditing*, 7(3), 263-278.
- Hamdan, A., Sarea, A., Reyad, S. (2013). The Impact of Audit Committee Characteristics on the Performance: Evidence from Jordan. *International Management Review*. 9. 32-42.
- Hammersley, J. S., Myers, L. A., Zhou, J. (2012). The failure to remediate previously disclosed material weaknesses in internal controls. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 31(2), 73-111.
- Healy, P. M. (1985). The effect of bonus schemes on accounting decisions. *Journal of accounting and economics*, 7(1-3), 85-107.
- Healy, P. M., Wahlen, J. M. (1999). A review of the earnings management literature and its implications for standard setting. *Accounting horizons*, 13(4), 365-383.
- Hoitash, R., Hoitash, U. (2009). The role of audit committees in managing relationships with external auditors after SOX. *Managerial Auditing Journal*, 24(4), 368-397.
- Jackson, O. L. A., Robinson, D., Shelton, S. W. (2009). The association between audit committee characteristics, the contracting process and fraudulent financial reporting. *American Journal of Business*.
- Johl, S. K., Johl, S. K., Subramaniam, N., Cooper, B. (2013). Internal audit function, board quality and financial reporting quality: evidence from Malaysia. *Managerial Auditing Journal*, 28.10.1108.
- Kaabi, I., Rajhi, M. T. (2018). Effet des caractéristiques du comité d'audit sur la divulgation du capital intellectuel. *La Revue Gestion et Organisation*, 10(2), 137-153.
- Kent, P., Routledge, J., Stewart, J. (2010). Innate and discretionary accruals quality and corporate governance. *Accounting & Finance*, 50(1), 171-195.
- Klein, A. (2002). Audit committee, board of director characteristics, and earnings management. *Journal of accounting and economics*, 33(3), 375-400.
- Krishnan, G. V., Visvanathan, G. (2008). Was Arthur Andersen different? Further evidence on earnings management by clients of Arthur Andersen. *International Journal of Disclosure and Governance*, 5(1), 36-47
- Krishnan, J., Wen, Y., Zhao, W. (2011). Legal expertise on corporate audit committees and financial reporting quality. *The Accounting Review*, 86(6), 2099-2130.
- Lai, K. M., Srinidhi, B., Gul, F. A., Tsui, J. S. (2017). Board gender diversity, auditor fees, and auditor choice. *Contemporary Accounting Research*, 34(3), 1681-1714.
- Landry, E. E., Bernardi, R. A., Bosco, S. M. (2016). Recognition for sustained corporate social responsibility: Female directors make a difference. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, 23(1), 27-36.

- Lary, A. M., Taylor, D. W. (2012). Governance characteristics and role effectiveness of audit committees. *Managerial Auditing Journal*.
- Lee, G., Fargher, N. L. (2018). The role of the audit committee in their oversight of whistleblowing. *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 37(1), 167-189.
- Li, J., Mangena, M., Pike, R. (2012). The effect of audit committee characteristics on intellectual capital disclosure. *The British Accounting Review*, 44(2), 98-110.
- Lin, J. W., Li, J. F., Yang, J. S. (2006). The effect of audit committee performance on earnings quality. *Managerial Auditing Journal*.
- Liu, M. C., Tiras, S. L., Zhuang, Z. (2014). Audit committee accounting expertise, expectations management, and nonnegative earnings surprises. *Journal of Accounting and Public Policy*, 33(2), 145-166.
- Madi, H. K., Ishak, Z., Manaf, N. A. A. (2014). The impact of audit committee characteristics on corporate voluntary disclosure. *Procedia-Social and Behavioral Sciences*, 164, 486-492.
- Marra, A., Mazzola, P. (2014). Is corporate board more effective under IFRS or “It’s just an illusion”? *Journal of Accounting, Auditing & Finance*, 29(1), 31-60.
- Moussamir, A., Aouina, M. (2020). La contribution du comité d’audit dans la qualité du processus d’audit financier : Une revue de littérature. *International Journal of Management Sciences*, 3(4).
- Olson, J. F. (1999). How to really make audit committees more effective. *Business Lawyer*, 54 (May), 1097–1111.
- Parker, R. J., Dao, M., Huang, H.-W., Yan, Y.-C. (2017). Disclosing material weakness in internal controls: Does the gender of audit committee members matter? *Asia-Pacific Journal of Accounting & Economics*, 24(3–4), 407–420.
- Piot, C., Janin, R. (2008). L’influence des auditeurs externes et des comités d’audit sur le contenu informatif des manipulations comptables. *La Revue des Sciences de Gestion*, (5), 23-33.
- Piot, C., Kermiche, L. (2009). À quoi servent les comités d’audit ?. *Comptabilité-Contrôle-Audit*, 15(3), 9-54.
- Poretti, C., Schatt, A., Bruynseels, L. (2018). Audit committees’ independence and the information content of earnings announcements in Western Europe. *Journal of accounting literature*, 40, 29-53.
- Qamhan, M. A., Haat, M. H. C., Hashim, H. A., Salleh, Z. (2018). Earnings management: do attendance and changes of audit committee members matter?. *Managerial Auditing Journal*.
- Raghunandan, K., Rama, D. V. (2007). Determinants of audit committee diligence. *Accounting Horizons*, 21(3), 265-279.
- Rahman, R. A., Ali, F. H. M. (2006). Board, audit committee, culture, and earnings management: Malaysian evidence. *Managerial auditing journal*.
- Rahmat, M. M., Iskandar, T. M., Saleh, N. M. (2009). Audit committee characteristics in financially distressed and non-distressed companies. *Managerial Auditing Journal*, 24(7), 624-638.
- Salloum, C., Azoury, N. (2010). Gouvernance, Stress financier et performance des entreprises : Cas des entreprises libanaises. *La revue des sciences de Gestion*, (3), 43-52.
- Salloum, C., Azzi, G., Gebrayel, E. (2014). Audit committee and financial distress in the middle east context: Evidence of the Lebanese financial institutions. *International Strategic Management Review*, 2(1), 39-45.
- Sharma, V. D., Kuang, C. (2014). Voluntary Audit Committee Characteristics, Incentives, and Aggressive Earnings Management: Evidence from New Zealand. *International Journal of Auditing*, 18(1), 76-89.
- Sharma, V., Naiker, V., Lee, B. (2009). Determinants of audit committee meeting frequency: Evidence from a voluntary governance system. *Accounting Horizons*, 23(3), 245-263.

- Song, J., Windram, B. (2004). Benchmarking audit committee effectiveness in financial reporting. *International Journal of Auditing*, 8(3), 195-205.
- Stewart, J., Munro, L. (2007). The impact of audit committee existence and audit committee meeting frequency on the external audit: Perceptions of Australian auditors. *International Journal of Auditing*, 11(1), 51-69.
- Sultana, N. (2015). Audit committee characteristics and accounting conservatism. *International Journal of Auditing*, 19(2), 88-102.
- Sultana, N., Mitchell Van der Zahn, J. L. (2015). Earnings conservatism and audit committee financial expertise. *Accounting & Finance*, 55(1), 279-310.
- Sun, J., Liu, G., Lan, G. (2011). Does female directorship on independent audit committees constrain earnings management? *Journal of Business Ethics*, 99(3), 369-382.
- Tanyi, P. N., Smith, D. B. (2015). Busyness, expertise, and financial reporting quality of audit committee chairs and financial experts. *Auditing : A Journal of Practice & Theory*, 34(2), 59-89.
- Thiéry-Dubuisson, S. (2002). Exigences actionnariales et réseaux d'administrateurs : à quoi répond la mise en place des comités d'audit en France ? *Comptabilité Contrôle Audit*, 8(1).
- Thiruvadi, S., Huang, H. W. (2011). Audit committee gender differences and earnings management. *Gender in Management : An International Journal*, 26(7), 483-498.
- Turley, S., Zaman, M. (2004). The corporate governance effects of audit committees. *Journal of management and governance*, 8(3), 305-332.
- Uzun, H., Szewczyk, S.H., Varma, R. (2004). Board composition and corporate fraud. *Financial Analysts Journal* May/June, 33-43.
- Velte, P. (2018). Does gender diversity in the audit committee influence key audit matters' readability in the audit report? UK evidence. *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*.
- Vidal, O. (2010). Gestion du résultat et seuils comptables. *Revue Française de Comptabilité*, (434), 1-4.
- Woidtke, T., Yeh, Y. H. (2013). The role of the audit committee and the informativeness of accounting earnings in East Asia. *Pacific-Basin Finance Journal*, 23, 1-24.
- Yang, J. S., Krishnan, J. (2005). Audit committees and quarterly earnings management. *International journal of auditing*, 9(3), 201-219.
- Yu, B., Lenard, M. J., York, E. A., Shengxiong, W. (2017). Female Leadership in Banking and Bank Risk. *Academy of Accounting*, 21(3), 1-19.
- Zain, M., Subramaniam, N., Stewart, J. (2006). Internal auditors' assessment of their contribution to financial statement audits: The relation with audit committee and internal audit function characteristics. *International Journal of Auditing*, 10(1), 1-18.
- Zalata, A. M., Taurigana, V., Tingbani, I. (2018). Audit committee financial expertise, gender, and earnings management: Does gender of the financial expert matter?. *International review of financial analysis*, 55, 170-183.

6.2 Ouvrages

- Piot, C. (2005). Qualité de l'audit, information financière et gouvernance : enjeux et apports. *Gouvernement d'entreprise. Enjeux managériaux, comptables et financiers*, éditions De Boeck, 155-229.

6.3 Thèses

- Atek-Boumaza, H. (2016). La contribution du comité d'audit à la qualité de l'information financière : le cas des entreprises françaises cotées. Doctorat en sciences de gestion, Poitiers : Université de Poitiers.
- Johannes, P. (2020). L'efficacité du comité d'audit dans le renforcement de la qualité de l'audit et de l'information financière. Doctorat en sciences de gestion, Strasbourg : Université de Strasbourg.
- Oussii, A. A. (2015). Audit interne, comité d'audit et qualité du Reporting financier : Cas des entreprises Tunisiennes cotées. Doctorat en sciences de gestion, La Manouba : Université de La Manouba).
- Tarabay, C. (2016). L'impact de l'audit interne sur les performances des PME. Doctorat en sciences de gestion, Nancy : Université de Lorraine.

6.4 Cahiers de recherche, rapports et communications dans des congrès

- Blue Ribbon Committee on Improving the Effectiveness of Corporate Audit Committees. (1999). Report and recommendations of the Blue-Ribbon Committee on improving the effectiveness of corporate audit committees. *The Business Lawyer*, 1067-1095.
- Compernelle, T. (2010). Les tribulations du comité d'audit des Etats-Unis jusqu'à la France. In *Journées d'Histoire de la Comptabilité et du Management*.
- Ezzine, H. (2010). Propagation des crises et comité d'audit. In *Crises et nouvelles problématiques de la Valeur*. 31ème congrès annuel de l'Association Francophone de Comptabilité, Nice.
- Hamdan, A. M., Al-Hayale, T., Aboagela, E. M. (2012). The Impact of Audit Committee Characteristics on Earnings Management: Additional Evidence from Jordan. In *European Business Research Conference Proceedings*.
- Khelil-Rhouma, Z., & Hamed-Sidhom, M. (2018). Effet des pratiques de gestion comptable des résultats sur le niveau de transparence des divulgations environnementales réglementaires. In *Ouvrage collectif-colloque CSIFA XIII, Djerba*.
- Maraghni, I., Nekhili, M. (2017). Caractéristiques du comité d'audit et honoraires d'audit : cas des entreprises françaises. In *Accountability, Responsabilités et Comptabilités*. 38ème congrès annuel de l'Association Francophone de Comptabilité, Poitiers.
- Vidal, O. (2011). De l'importance des seuils en comptabilité. In *Comptabilités, économie et société*. 3ème congrès annuel de l'Association Francophone de Comptabilité, Montpellier.
- Viénot, M. (1999). Rapport du comité pour le gouvernement des entreprises, dit rapport Viénot II. Association Française des Entreprises Privées - MEDEF.